



## **BULLETIN D'INFORMATION 2018 - N° 11 du 07/06/2018**

### **Communiqué de presse sur la journée mondiale de la prévention des nuisibles**

Nous vous adressons le communiqué de presse pour la journée mondiale du 6 juin de la prévention des nuisibles.

## **JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DES NUISIBLES**

### **Les professionnels tirent la sonnette d'alarme face au refus du gouvernement d'intégrer le risque nuisible au projet de loi ELAN.**

*Paris, le 6 juin 2018* - À l'occasion de la Journée mondiale de la prévention des nuisibles qui a lieu ce 6 juin, les professionnels de la gestion du risque nuisible (CS3D) alertent le Gouvernement et le Parlement face à un risque nuisible de plus en plus conséquent et qui est sur le point d'exploser avec la non prise en compte de ce risque dans le projet de Loi ELAN.

### **Désintérêt quant au « risque nuisibles » et de ses conséquences sur la santé des Français**

Les très récents débats à l'Assemblée nationale autour du projet de Loi ELAN en « Commission des Affaires Economiques » ont vu une proposition visant à intégrer la gestion préventive des nuisibles, rejetée par le Gouvernement et les députés de la majorité.

En effet, depuis plusieurs mois, la CS3D alerte le Ministre Jacques MEZARD et les parlementaires sur les impacts négatifs du projet de Loi ELAN en cas de non considération de la problématique nuisibles. L'accélération des programmes de construction et la création du bail mobilité représentent, par exemple, deux facteurs multiplicateurs importants du développement des populations de rats et de punaises de lit. C'est pourquoi, la Chambre Syndicale avait notamment proposé de systématiser les contrôles à chaque sortie de locataire ou propriétaire et d'appliquer des mesures simples dans les cahiers des charges de construction d'habitats neufs.

### **Le coût de la gestion des nuisibles pour tout rempart**

Alors même que les rats se posent comme des envahisseurs de plus en plus nombreux, notamment dans la capitale et font peser, en plus des risques sanitaires, des implications économiques fortes pour l'une des villes les plus touristiques au monde et que les punaises de lit infestent l'ensemble des quartiers de vie jusqu'aux hôpitaux, universités et cinémas, le Ministre et les parlementaires ont écarté toutes les propositions évoquant « le coût de tels dispositifs notamment pour les bailleurs sociaux et propriétaires ».

**CHAMBRE SYNDICALE 3D**

**Désinfection, Désinsectisation et Dératisation**

Maison de la Mécanique - 39/41 rue Louis Blanc – CS30080 - 92038 LA DEFENSE CEDEX

Tél. 01 43 34 76 20 – Fax. 01 43 34 76 18 – e-mail. [secretariat@cs3d.info](mailto:secretariat@cs3d.info) – Site Internet. [www.cs3d.info](http://www.cs3d.info)

## « L'explosion nuisibles », un phénomène qui n'est plus à prouver

Estimées à plus de 4,5 millions en 2017 sur le territoire métropolitain, les interventions continuent de croître de façon exponentielle et certaines espèces de nuisibles représentent de réelles menaces. Ainsi, les punaises de lit sont actuellement présentes dans tous les arrondissements de Paris et le nombre de sites infestés en France approche désormais les 300.000. Autre espèce emblématique, les rongeurs qui actuellement pèsent plus de 50 % des interventions des professionnels 3D.

Enfin, au sein des lieux nécessitant une intervention 3D, les logements de particuliers arrivent en deuxième place (après les exploitations agricoles) avant même plusieurs activités professionnelles déjà fortement exposées comme les commerces ou les lieux de restauration.

### La CS3D demande au Sénat d'améliorer la loi en intégrant les propositions suivantes :

**Le « Contrôle nuisibles » lors de changement de locataire ou de propriétaire :** lors de chaque location, relocation et/ou vente d'un bien, la CS3D recommande d'effectuer un « Contrôle nuisibles » avec mise en place de traitements, si nécessaire. Chaque intervention devra être menée par un professionnel certifié et donnera lieu à la remise d'un certificat devant être présenté lors de l'accord locatif ou de l'acte de vente d'un bien.

**La consultation d'un « avis 3D » pour tout projet de construction :** intégrer dans tout projet de construction neuve, une expertise 3D obligatoire et spécifique au site concerné, reposant sur 3 points d'analyse : la conception et les zones à risque du futur bâtiment (toitures, sous-sol, câblages...) ; les « impacts nuisibles » du démarrage et du déroulement du chantier ; les matériaux et méthodes à utiliser.

**Quelques moyens de lutte contre les nuisibles dans la conception et la construction :** Barrières anti-rongeurs au niveau des bardages et des pénétrations dans les bâtiments / Containers hermétiques pour la collecte et la gestion des déchets / Suppression des zones d'ombre non visitables comme les vide-sanitaires de moins de 0.8 m, les combles inaccessibles par manque de hauteur... / Matériaux anti-nuisibles pour reboucher les tranchées de canalisations / Installation sécurisée des réseaux / procédés de ventilation.

**La CS3D préconise et apporte des solutions adaptées à chaque typologie de site (Logements, hôpitaux, écoles, hôtellerie, tertiaire, industries...)**

**Par ailleurs, la CS3D tient à rappeler que concernant le coût des nuisibles, le préventif en amont est jusqu'à dix fois moins cher que le curatif en aval.**

**À propos de la CS3D :** Fondé en 1946, la CS3D (Chambre Syndicale Dératisation, Désinsectisation, Désinfection) est le syndicat de référence des principaux acteurs de l'hygiène antiparasitaire (protection contre parasites et nuisibles) regroupant les entreprises spécialisées dans la lutte contre les nuisibles (applicateurs, fabricants, distributeurs et formateurs en France métropolitaine et DOM-TOM). Il existe en France plus de 1 200 entreprises de 3D, principalement des TPE de moins de neuf salariés.

#### **Contact presse : Agence Thomas Marko & Associés**

Ève-Marie Laporte – eve-marie.l@tmarkoagency.com - 06 46 23 70 79

Xavier Yvon – xavier.y@tmarkoagency.com - 06 88 29 72 37

Marion Lebel – marion.l@tmarkoagency.com - 06 76 02 57 47